



Fléac, le 07/12/2021

MAIRIE DE FLEAC
16730 FLEAC

Tél. : 05.45.91.04.57
Fax : 05.45.91.11.29

Madame le Maire

à

M.....
Président(e) de l'Association
.....
.....
.....

Réf. : HG-PL-GF-JFS/FM-NB

Objet : Courrier d'accompagnement des demandes
de subventions -Année 2022-

Madame, Monsieur,

Suite à un groupe de travail, qui a été ouvert aux responsables d'associations, sur la procédure de demande de subventions des associations de notre Commune, et dans un souci réglementaire et de transparence des deniers publics, nous mettons à votre disposition de nouveaux formulaires pour vos demandes de subventions, qu'elles soient de fonctionnement ou dites exceptionnelles.

Il est important de préciser que la Commune, fière de ce tissu associatif qui constitue un lien social important, conservera en 2022 la même enveloppe budgétaire qu'en 2021 dévolue aux associations.

Vous aurez donc à votre disposition un formulaire unique, et conforme à la réglementation (Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10 et Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016).

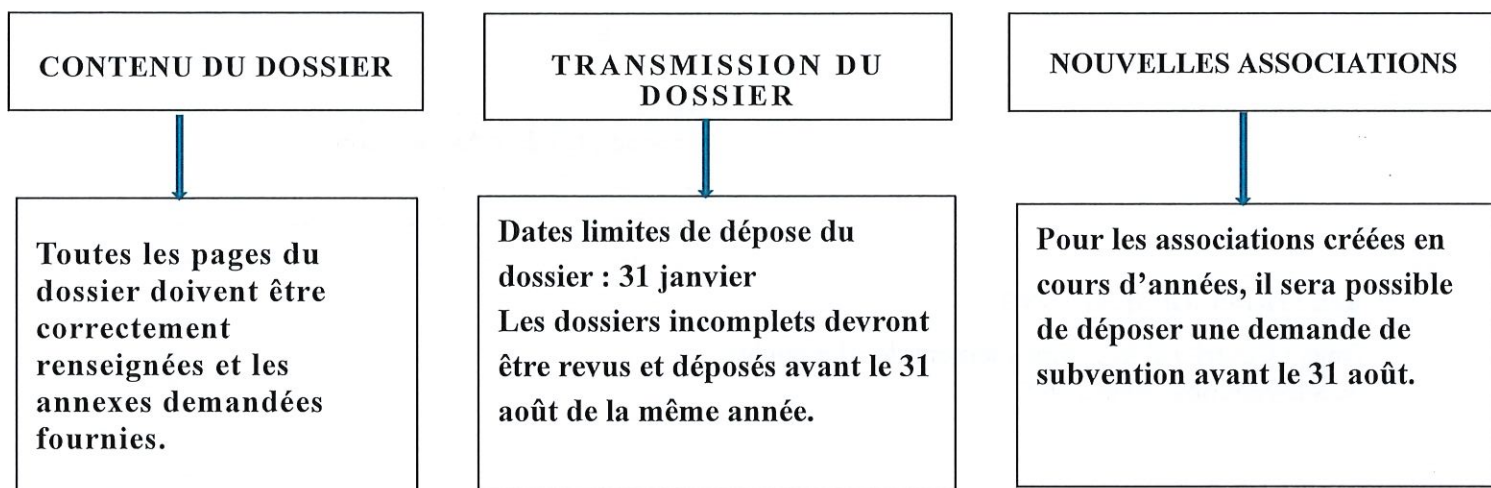
Il est à noter que les présidents d'associations présents dans ce groupe de travail, ont trouvé ce formulaire unique très bien fait et que les renseignements demandés ne diffèrent pas de ce qui était demandé auparavant.

Ce formulaire unique et ses annexes seront prochainement mis en ligne sur le site internet de Fléac dans la rubrique « associations ».

Dans l'objectif de vous accompagner dans ce changement de méthodes, **une formation vous est proposée le jeudi 6 janvier à 18 heures, salle de diffusion de la MJC.**

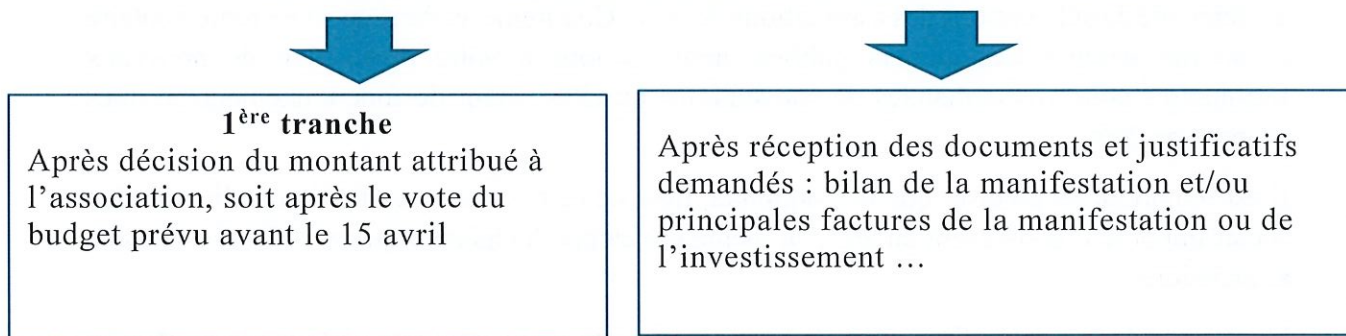
Enfin, la 1^{ère} année, si vous rencontrez des difficultés, M. SOGUEL et Mme LAINÉ, membres du Conseil Municipal, se tiendront à votre disposition, sur rendez-vous à prendre en mairie, service accueil, pour vous aider à remplir le formulaire.

Concernant les modalités d'attribution ; voir schéma :



Concernant les modalités de versement ; voir schéma :

Versement de la subvention accordée en deux tranches de 50% chacune



Vous remerciant pour votre participation à la vie de notre Commune, je vous adresse mes meilleurs vœux de réussite associative.

Très cordialement,

Madame le Maire,

Hélène GINGAST